



RECONNAISSANCE DE RISQUE COVID-19

La nouvelle maladie à coronavirus, COVID-19, a été déclarée pandémie mondiale par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). La COVID-19 est extrêmement contagieuse et se propagerait principalement par contact de personne à personne. Par conséquent, les autorités gouvernementales, tant locales que provinciales et fédérales, recommandent diverses mesures et interdisent divers comportements, le tout dans le but de réduire la propagation du virus.

Rando Québec et ses membres, dont le club de marche MoiMesSouliers fait partie, s'engagent à se conformer à toutes les exigences et recommandations de la Santé publique du Québec et autres autorités gouvernementales, et à adopter toutes les mesures nécessaires à cet effet. Cependant Rando Québec et MMS ne peuvent garantir que vous ne serez pas infecté par la COVID-19. Votre participation aux activités pourrait augmenter vos risques de contracter la COVID-19, malgré toutes les mesures mises en place.

En signant le présent document,

1. Je reconnais la nature hautement contagieuse de la COVID-19 et j'assume volontairement le risque que je puisse être infecté-e par le virus de la COVID-19 de par ma participation aux activités du club de marche MoiMesSouliers;
2. Je déclare que ma participation aux activités du club de marche MoiMesSouliers est volontaire ;
3. Je déclare que ni moi, ni personne habitant sous mon toit, n'a manifesté de symptômes de rhume ou de grippe (incluant fièvre, toux, mal de gorge et difficultés respiratoires) au cours des 14 derniers jours ;

-
4. Si jamais moi ou une personne habitant sous mon toit éprouve des symptômes de rhume ou de grippe après la signature de la présente déclaration, je m'engage à ne pas me présenter aux activités du club de marche MoiMesSouliers durant au moins 14 jours après la dernière manifestation de ces symptômes;

 5. Je déclare que ni moi, ni personne habitant sous mon toit, n'a voyagé ou fait escale à l'extérieur du Canada, ni dans aucune province à l'extérieur du Québec dans les 14 derniers jours. Si moi ou une personne habitant sous mon toit voyage à l'extérieur de la province de Québec après avoir signé la présente déclaration, je m'engage à ne pas me présenter aux activités du club de marche MoiMesSouliers durant au moins 14 jours après la date de retour de voyage.

Le présent document demeurera en vigueur jusqu'à ce que Rando Québec reçoive les directives des autorités gouvernementales provinciales et de la Santé publique du Québec, à l'effet que les engagements contenus dans la présente déclaration ne sont plus nécessaires.

J'AI SIGNÉ LA PRÉSENTE DÉCLARATION LIBREMENT ET EN TOUTE CONNAISSANCE DE CAUSE.

Nom du participant (lettres moulées) _____

Signature du
participant

Lieu et date